



VILLE D'ANTONY — DIRECTION JEUNESSE-SÉJOURS

PROJET ÉDUCATIF

Un engagement
éducatif, durable
et citoyen au cœur
des séjours antoniens

La Direction Jeunesse-Séjours

La Direction Jeunesse-Séjours organise des séjours de vacances, accueille des classes de découverte et accompagne les parcours éducatifs des enfants et des jeunes antoniens. Elle agit en complémentarité avec les familles et l'école, dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT).

2

Centres municipaux

Kerjouanno (mer) et Samoëns
(montagne)

365

Jours d'ouverture

Toute l'année, séjours et classes de
découverte

6

Valeurs fondatrices

Respect, laïcité, solidarité, citoyenneté,
mixité, développement durable



Notre Ambition Éducative

Permettre à chaque enfant de grandir, s'épanouir, découvrir le monde et trouver sa place au sein d'un collectif.



Grandir

Développer confiance en soi et autonomie progressive



Découvrir

Ouvrir ses horizons, explorer de nouveaux environnements



Coopérer

Apprendre à agir ensemble et à respecter les autres



S'engager

Prendre des responsabilités et contribuer au bien commun



Nos Valeurs

Six valeurs fondamentales guident chaque action éducative au sein des séjours antoniens.



Respect

De soi, des autres et de l'environnement



Laïcité

Neutralité, liberté de conscience et égalité



Solidarité

Entraide, soutien mutuel et cohésion de groupe



Citoyenneté

Engagement, responsabilité et participation démocratique



Mixité

Inclusion, diversité et égalité des chances



Développement durable

Préservation des milieux naturels et éco-citoyenneté

Nos Objectifs Éducatifs

Trois axes structurent l'ensemble des projets pédagogiques menés dans les séjours de la Ville d'Antony.



Grandir

Développer la confiance en soi et l'autonomie progressive. Chaque jeune est acteur de son propre parcours, encouragé à prendre des initiatives dans un cadre sécurisant.



Vivre ensemble

Respecter les autres, coopérer et apprendre le dialogue. Le groupe devient un espace d'apprentissage du vivre-ensemble, de la médiation et de la responsabilité collective.



Comprendre le monde

Découvrir son environnement et devenir acteur de la transition écologique. Sensibiliser aux enjeux du développement durable et du patrimoine naturel.

Les Séjours de Vacances

Les séjours de vacances sont des espaces d'apprentissage, d'aventure et de découverte. Ils offrent aux enfants et aux jeunes l'opportunité de s'épanouir, de s'ouvrir au monde et de développer leur autonomie dans un cadre bienveillant.





→ Participer

Contribuer aux décisions collectives et à l'organisation des activités

→ Choisir

Exercer son libre arbitre dans un cadre structuré et sécurisant

→ S'engager

Assumer ses responsabilités et porter des projets collectifs

PARTICIPATION & RESPONSABILISATION

Devenir Acteur de Son Séjour

Chaque enfant et chaque jeune est invité à prendre part activement à la vie du groupe. La participation favorise l'engagement, la prise d'initiative et le sens des responsabilités.

Vivre Ensemble, Citoyenneté & Prévention

Vivre ensemble et citoyenneté

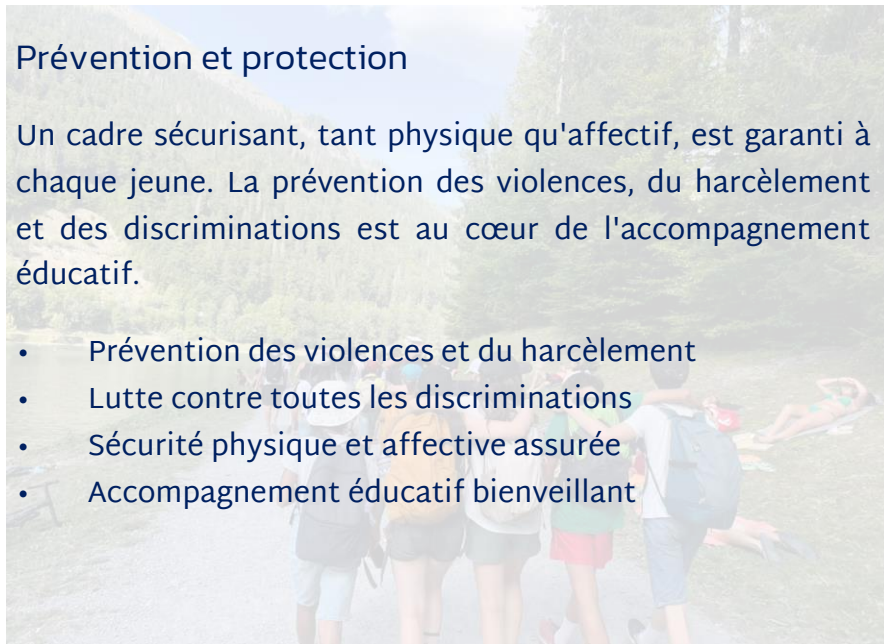
Les séjours sont un terrain d'apprentissage du vivre-ensemble. Les règles communes, le respect mutuel et le dialogue structurent la vie collective et favorisent l'engagement de chacun.

- Règles communes et respect mutuel
- Dialogue, médiation et coopération
- Engagement collectif et responsabilité partagée

Prévention et protection

Un cadre sécurisant, tant physique qu'affectif, est garanti à chaque jeune. La prévention des violences, du harcèlement et des discriminations est au cœur de l'accompagnement éducatif.

- Prévention des violences et du harcèlement
- Lutte contre toutes les discriminations
- Sécurité physique et affective assurée
- Accompagnement éducatif bienveillant



Laïcité et Valeurs Républicaines

La laïcité est un principe fondamental qui garantit à chaque enfant et à chaque jeune un espace neutre, respectueux et égalitaire. Elle constitue un repère fort de notre projet éducatif.

Neutralité

Les espaces éducatifs sont libres de toute pression religieuse, politique ou idéologique

Liberté de conscience

Chaque jeune est respecté dans ses convictions personnelles dans le cadre du vivre-ensemble

Égalité

Tous les enfants sont traités avec la même considération, sans distinction d'origine ou de croyance

Respect de chacun

La dignité de chaque personne est protégée et valorisée au sein du collectif



LES BESOINS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Des projets adaptés à chaque étape du développement.

Les projets pédagogiques des séjours sont construits à partir des besoins réels des enfants et des jeunes accueillis. Les équipes éducatives adaptent leur accompagnement afin de favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la socialisation et la construction progressive de la citoyenneté.



4-6 ANS



**Sécurité affective,
repères,
découverte,
rythme de vie.**

6-12 ANS



**Apprentissages,
expérimentation,
estime de soi,
socialisation.**

12-14 ANS



**Affirmation de soi,
reconnaissance,
autonomie
progressive, vie
de groupe**

14-17 ANS



**Responsabilisation,
engagement,
prise d'initiative,
préparation à la
vie adulte**

LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET L'ADHÉSION AU PROJET ÉDUCATIF

Une exigence de cohérence éducative.

Le Projet Éducatif constitue le document de référence de l'ensemble des séjours organisés par la Ville d'Antony. Toute personne recrutée pour encadrer un séjour adhère aux valeurs, aux objectifs éducatifs et aux principes de fonctionnement définis par la collectivité.



RECRUTER

Sélection d'encadrants partageant les valeurs de la Ville.



FORMER

Accompagnement des animateurs et valorisation du vivier local de jeunes antoniens.



ACCOMPAGNER

Suivi des équipes par la Direction Jeunesse-Séjours.



S'ENGAGER

Signature obligatoire de la Charte d'adhésion au Projet Éducatif.

ⓘ Tout membre de l'équipe d'encadrement s'engage à respecter le Projet Éducatif, le projet pédagogique qui en découle ainsi que les directives de la Direction Jeunesse-Séjours.



PROTECTION DES MINEURS : *UNE EXIGENCE ABSOLUE*

La Ville d'Antony applique un niveau d'exigence élevé en matière de protection des mineurs. Chaque recrutement fait l'objet d'une double procédure de contrôle permettant de garantir la sécurité des enfants et des jeunes accueillis.

1 CONTRÔLE MUNICIPAL

Vérification systématique du bulletin n°2 du casier judiciaire par la Ville d'Antony conformément aux dispositions légales applicables..



2 CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE

Déclaration de l'équipe sur la plateforme Télédéclaration des Accueils Collectifs de Mineurs (TAM) et contrôle d'honorabilité réalisé par le SDJES.



3 VALIDATION

Autorisation d'exercer des fonctions d'encadrement auprès de mineurs.



 La protection des mineurs constitue une responsabilité collective et un engagement permanent de la Ville d'Antony.

LES ENGAGEMENTS ET RÈGLES DE VIE DES ADULTES



Un cadre professionnel au service de la sécurité et du bien-être des mineurs.

L'action éducative repose sur l'exemplarité des adultes.

Chaque membre de l'équipe d'encadrement contribue à garantir un cadre sécurisant, respectueux et cohérent avec les valeurs du Projet Éducatif.

EXEMPLARITÉ

Tenue, langage et comportement adaptés.

RESPONSABILITÉ

Respect des règles, vigilance et devoir d'alerte.

LAÏCITÉ

Neutralité politique, philosophique et religieuse.

PROTECTION

Prévention des violences, discriminations et situations à risque.

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Respect du Projet Éducatif et du projet pédagogique.

POINTS NON NÉGOCIABLES

- alcool pendant le séjour ;
- stupéfiants ;
- violences physiques ou verbales ;
- harcèlement ;
- comportements incompatibles avec les fonctions éducatives.

⊗ **Le non-respect des engagements professionnels, de la Charte d'adhésion ou du Projet Éducatif peut entraîner l'interruption de la collaboration avec la Direction Jeunesse-Séjours.**

Nos Centres Municipaux & Éco-Citoyenneté

DES OUTILS ÉDUCATIFS AU SERVICE DES PROJETS



 Centre Maritime Paul Roze - Kerjouanno - Arzon (Morbihan)

Propriété de la Ville d'Antony depuis 1967


Centre municipal dédié à la découverte du littoral, aux activités nautiques, à l'éducation à l'environnement et aux projets pédagogiques en bord de mer.



 Centre Chalet l'Hermitage - Samoëns (Haute-Savoie)

Propriété de la Ville d'Antony depuis 1981

Centre municipal dédié à la découverte du milieu montagnard, aux activités de pleine nature, à la pratique du ski et à l'éducation à l'environnement alpin.

 Les classes de découverte sont accueillies dans ces deux centres tout au long de l'année scolaire, permettant aux enseignants de développer leurs projets pédagogiques dans un environnement privilégié.

À travers leurs activités, les centres sensibilisent les jeunes à la préservation des milieux naturels, aux comportements responsables et à la découverte du patrimoine naturel.



